

---

Alice Primi

## “Explorer le domaine de l’histoire” : comment les “féministes” du Second Empire conçoivent-elles le passé ?

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Alice Primi, « “Explorer le domaine de l’histoire” : comment les “féministes” du Second Empire conçoivent-elles le passé ? », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index426.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index426.html>

Document généré automatiquement le 25 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Alice Primi

## "Explorer le domaine de l'histoire" : comment les "féministes" du Second Empire conçoivent-elles le passé ?

Pagination de l'édition papier : p. 121-126

- 3 Dès le durcissement du régime républicain après juin 1848, et durant le temps long de la réaction, les femmes qui s'étaient exprimées publiquement et collectivement pour faire entendre leurs droits sont dispersées et contraintes au silence<sup>2</sup>. Elles se retrouvent en même temps dépossédées de leur participation à l'élan révolutionnaire et au projet républicain : après avoir été déformée et ridiculisée<sup>3</sup>, leur intervention sur la scène publique se retrouve finalement occultée. Or sous le Second Empire, certaines femmes s'indignent à nouveau de leur infériorité civile et de leur exclusion civique<sup>4</sup>. Tout en formulant leurs revendications, elles éprouvent la nécessité de situer celles-ci dans une continuité, dans un temps historique et politique. Afin d'acquérir une légitimité, de contrer leurs adversaires, d'étayer les projets qu'elles nourrissent pour l'avenir, elles ont recours à l'Histoire, aux faits irréfutables et aux personnages consacrés par l'autorité de la science historique. Cherchant à se conforter elles-mêmes dans leur engagement, à combattre leur marginalisation, mais aussi à exhorter leurs contemporaines à se solidariser dans une cause commune, elles se tournent vers le passé pour y trouver des racines théoriques, reconnaître une filiation politique, reconstituer une mémoire collective : autant d'éléments qui doivent servir de soubassement à une prise de conscience générale des femmes.
- 4 De toute évidence, les femmes qui entreprennent cette démarche ne peuvent reprendre à leur compte l'histoire rédigée, enseignée, constituée en science par des hommes et pour des hommes. Elles entendent ainsi relever un double défi : d'une part retrouver un passé qui n'a jamais été écrit, construire une histoire qui n'existe pas, celle des femmes ; d'autre part contribuer à réécrire l'histoire de l'humanité, non seulement en lui restituant sa moitié ignorée, mais aussi en insistant sur l'importance des rapports de pouvoir à l'intérieur des sociétés. Ce faisant, elles se heurtent à des lacunes considérables, qui posent notamment le problème de la constitution et de la transmission de la mémoire collective féminine, directement tributaire des aléas du temps présent. Cette mémoire peut être délibérément tronquée par des femmes elles-mêmes, comme le fait Eugénie Niboyet dans *Le Vrai Livre des Femmes* qu'elle publie en 1863<sup>5</sup> : espérant rentrer en grâce alors qu'elle subit encore les conséquences néfastes de ses actes passés<sup>6</sup>, elle atténue sa participation à la révolution de 1848 et rejette la responsabilité des excès qu'on lui reproche sur les femmes qui l'entouraient, qu'elle décrit comme une masse anonyme portée aux débordements. La réécriture constante de l'histoire, entreprise aussi bien par les hommes au pouvoir que par des femmes soucieuses de respectabilité, prive donc de racines les femmes de la génération suivante qui cherchent en vain la trace d'efforts communs, d'actions collectives ; le silence qu'elles rencontrent remet en question la légitimité même de leur démarche : alors qu'elles entendent faire l'histoire d'un groupe, elles ne rencontrent que des individus isolées.
- 6 Celles qui essaient malgré tout de constituer un passé aux femmes éprouvent beaucoup de difficultés à leur attribuer une image valorisante dans l'histoire. Le choix des durées étudiées détermine fortement la représentation donnée des femmes. Si c'est le temps long des siècles, voire des millénaires d'oppression qui est évoqué, c'est alors "la Femme" qui est mise en scène, dans un rôle de victime plus ou moins consentante. Ainsi l'ouvrage de Mille de Marchef-Girard intitulé *Les Femmes, leur passé, leur présent, leur avenir*<sup>7</sup> trace en fait une histoire de la condition féminine remontant aux temps bibliques et mythologiques : les femmes y apparaissent entièrement passives face aux évolutions successives, à l'exception d'Olympe de Gouges et de Mme de Staël, dont l'existence s'achève par un échec. Pour montrer les

femmes comme des sujets agissants, aspirant à contribuer elles-mêmes au changement, il faut au contraire privilégier le temps court de quelques événements choisis, et se confronter alors à un passé très fragmenté, constitué d'interventions sporadiques et sans lendemain, correspondant généralement à des moments de désordre. Cette impossibilité de restituer une histoire continue et cohérente est flagrante dans la quasi-totalité des ouvrages qui tentent d'esquisser une histoire des femmes. Généralement celle-ci se présente d'une part comme une énumération chronologique mais hétéroclite de personnages dont la seule caractéristique commune est d'être des célébrités de sexe féminin ; d'autre part, à partir de 1789, comme une succession d'événements auxquels ont pris part des femmes --qui sont alors le plus souvent anonymes. C'est ainsi qu'André Léo évoque l'intervention publique des femmes en 1789, 1830, 1848, tout en soulignant les longs temps d'immobilisme et de régression qui succèdent à ces moments<sup>8</sup>. Les femmes échouent donc à se reconstruire une histoire linéaire, prétendant à un progrès continu ; leur passé politique collectif ne s'incarne que dans le temps court de l'événement sans suite.

8 Malgré ces handicaps, la plupart des "féministes" qui se manifestent sous le Second Empire ne peuvent se dispenser de recourir à l'histoire, ce qui implique plusieurs démarches. Elles se livrent d'abord à une relecture du passé qui a pour but de démentir la "loi" selon laquelle la vie publique serait dévolue uniquement aux hommes. Elles sont également amenées à construire leur propre histoire : le souci de rendre leur visibilité aux femmes les amène à faire resurgir du passé des personnages et des événements qui sont restés dans l'ombre des faits triomphants. Cela les conduit nécessairement à envisager une histoire spécifique aux femmes, l'histoire de leur oppression et de leur exclusion, à contresens de l'histoire des progrès masculins. Enfin, même si cette histoire qu'elles s'approprient est dépourvue de toute continuité, les "féministes" prennent soin de l'interpréter, d'y trouver un mouvement et un sens au service de leur démonstration présente. Sans craindre la contradiction, elles se servent du passé à la fois pour y chercher des preuves que le sceau de l'histoire rend irréfutables, mais aussi pour mettre en évidence l'aspect éphémère de bien des phénomènes, afin de combattre tout immobilisme qui serait justifié par la tradition. Ainsi Jenny d'Héricourt met en parallèle la situation actuelle des femmes et celle des serfs de l'Ancien Régime : "Jusqu'ici, ne s'est-on pas servi de classifications basées sur des caractères qu'on a reconnus purement transitoires plus tard, pour opprimer, déformer et calomnier ceux que l'on reléguait dans les rangs inférieurs ? L'histoire est là pour nous donner ce salutaire enseignement. La *vile pédaille* [sic], la *gent taillable et corvéable à merci*, n'était bonne qu'à battre les étangs et à se laisser tondre jusqu'au vif ; où est-elle aujourd'hui ? elle invente, gouverne, légifère et transforme peu à peu notre globe"<sup>9</sup>.

9 Le recours aux femmes célèbres du passé, quasi systématique, permet de revaloriser un sexe méprisé et d'en prouver les aptitudes réelles ; de la philosophe Hypathie à Henriette Stove, les auteures énumèrent des listes de personnages conformes à leurs sympathies personnelles et qui représentent, selon la formule de Mlle de Marchef-Girard, "des preuves entre les mains de la femme pour réclamer plus tard sa place dans la société"<sup>10</sup>. Au-delà de cette démarche classique, un autre objectif, plus nouveau et plus décisif apparaît : démontrer l'historicité du statut inférieur des femmes et des rapports sociaux entre les sexes, d'une part pour suggérer qu'une évolution en la matière est réalisable, d'autre part afin de faire sortir les femmes de l'état de nature auquel les vouent la plupart des théoriciens du XIX<sup>e</sup> siècle. Les "féministes" ressentent l'urgence de briser l'enfermement des femmes dans le temps immuable et cyclique de la biologie, et de les réintroduire enfin dans le temps historique du politique, dans le mouvement linéaire du progrès. Dans la conférence qu'elle fait en 1868 sur "La Femme et le Droit", Maria Deraismes remonte ainsi aux origines bibliques et "géologiques" de l'humanité afin de prouver que "l'infériorité des femmes n'est pas un fait de nature [...] ; c'est une invention humaine, c'est une fiction sociale"<sup>11</sup> ; Jenny d'Héricourt, quant à elle, veut montrer que l'oppression des femmes n'est ni une situation éternelle ni une fatalité : elle évoque complaisamment un âge d'or de la Gaule où les femmes auraient occupé de hautes fonctions sacerdotales jusqu'à l'arrivée du christianisme, responsable de leur dévalorisation sociale<sup>12</sup>. Il

s'agit donc de faire l'histoire des représentations qui conditionnent le statut actuel des femmes afin de faire reconnaître leur droit à l'égalité avec les hommes. Le recours au passé permet de justifier leurs revendications présentes, notamment en rappelant aux contemporains les leçons de l'histoire. Dans sa conférence "La Femme dans la Société", Maria Deraismes formule cet avertissement : "[...] si par ignorance ou par préjugé, l'estimation faite de la valeur des individus, l'appréciation portée sur leur caractère, leur capacité, leur tendance est contraire à la réalité, la distribution des fonctions devient absolument arbitraire [...]. Les rapports sont faussés et la société évolue anormalement. C'est ce qui frappe notre esprit dans l'étude des sociétés modernes comme dans celle des sociétés anciennes, malgré les progrès partiels qu'elles réalisent incontestablement dans l'ordre inférieur. L'élimination de la femme dans la gestion des intérêts généraux, cause un dommage considérable aux nations et entrave leur marche. Et, hormis certaines écoles socialistes, et en tête le saint-simonisme et le fouriérisme, les hommes d'État réputés les plus fameux n'ont été ni assez observateurs ni d'assez bonne foi pour reconnaître par où leur système pêche. C'est à croire qu'ils ignorent l'histoire"<sup>13</sup>.

10 Enfin, ces "féministes" du Second Empire cherchent aussi à légitimer leur engagement en s'inscrivant dans une filiation politique reconnue. Toutes décrivent la Révolution de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme comme un moment décisif pour la prise de conscience des femmes et leur intervention sur la scène publique. La référence récurrente aux révolutions (1789, 1830, 1848) suggère même que ce sont les femmes partisans de l'égalité qui sont les vraies héritières de cette Déclaration, voire les vraies républicaines, alors que ceux qui se disent tels ne sont que des imposteurs. Jenny d'Héricourt se dit volontiers "élève des doctrines résumées par notre glorieuse révolution" et décide de mesurer la sincérité des convictions républicaines et de l'attachement au progrès à l'aune des droits accordés aux femmes. La description des révolutions du point de vue des femmes, privées des acquis libéraux et premières victimes des réactions qui s'ensuivent, permet de faire apparaître des décalages avec l'histoire des hommes, ainsi que les contradictions de l'histoire officielle. André Léo dénonce donc l'imposture qu'est la représentation admise de la Révolution : "Quand on a mis en poudre le droit divin, c'était pour que chaque mâle (style proudhonien) en pût avoir une parcelle [...]. La démocratie croit exister ; elle n'est qu'à l'état de rêve dans le vieux corps monarchique où elle gît encore [...]. Elle attend la matrice qui doit la former, la mère libre qui l'enfantera"<sup>14</sup>. Pour elle comme pour d'autres, la Révolution n'est pas le commencement de la démocratie, c'est le moment où l'histoire des femmes s'est brutalement dissociée de celle des hommes, alors que le principe d'égalité aurait justement dû réunir l'ensemble de l'humanité.

12 Ce faisant, ces femmes du Second Empire s'approprient en la détournant la conception d'un temps linéaire, d'une loi historique conduisant nécessairement au progrès : pour dénoncer les contradictions et les impasses du système politique de leur époque et convaincre l'ensemble de la société de l'intérêt d'affranchir les femmes, elles proposent leur interprétation propre de l'histoire nationale comme de celle de l'humanité entière. Mesurant le progrès en référence à Fourier, selon le degré de liberté accordée aux femmes, elles font apparaître une temporalité différenciée selon le sexe : d'un côté les acquis politiques des hommes, et les innovations matérielles dont ils sont les artisans et les bénéficiaires, de l'autre l'immobilisme voire la régression du statut social des femmes. La discontinuité de l'histoire des femmes et de leurs luttes permet en même temps de révéler les rapports de pouvoir qui sont à l'œuvre, les contradictions des positions politiques, les décalages entre les discours et la réalité. André Léo démontre ainsi que, malgré les apparences, l'ordre ancien s'est maintenu : "Lorsqu'on s'oppose à la revendication pour la femme de la liberté et de l'égalité [...] il faut s'avouer du moins que l'on vit encore de l'esprit du passé, qu'on se fait le champion de l'ordre ancien, contre les principes de l'ordre nouveau"<sup>15</sup>. De cette manière, les femmes parviennent à dénoncer le caractère faux et illusoire du progrès que veut donner à lire l'histoire officielle : tant que les temporalités masculine et féminine divergent, il ne saurait être question de progrès pour l'humanité, comme le proclame Maria Deraismes : "notre affranchissement est encore à faire ; et tant qu'il ne se fera pas, le progrès sera enrayé"<sup>16</sup>. Si après 1848 et après le coup d'État beaucoup d'historiens s'interrogent désormais sur le sens qu'il faut donner à l'Histoire, ces

femmes gardent foi dans l'idée de progrès : elles estiment que leur oppression suffit à expliquer les "contradictions" apparentes du passé et restent persuadées que le véritable progrès est encore à venir. Il exige seulement le respect de la "vraie" loi historique, ainsi qu'insiste Jenny d'Héricourt : "Les émancipateurs, prenant la femme au berceau de l'humanité, la voient lentement marcher vers l'émancipation civile. Intelligents disciples du progrès, ils veulent, en lui tendant une main fraternelle, l'aider à remplir sa destinée. Les non émancipateurs, niant la loi historique, méconnaissant le mouvement progressif et parallèle du prolétariat, de la femme et de l'industrie vers l'affranchissement, veulent repousser la femme bien au-delà du Moyen Âge, jusqu'à Romulus et aux patriarches bibliques"<sup>17</sup>. Ces "féministes" du Second Empire qui tentent d'explorer l'histoire et de retracer son mouvement concluent leur réflexion en plaçant leurs contemporains devant le choix suivant : perpétuer le passé et son système répressif ou bien cheminer vers l'avenir. Alternative formulée par André Léo : "L'ordre dans sa vieille signification n'a jamais été que le silence des opprimés, c'est-à-dire l'hypocrisie du désordre. L'ordre véritable, c'est celui que nous cherchons. Il est dans la réalisation complète des trois grands termes : liberté, égalité, fraternité, et non dans les voies du despotisme"<sup>18</sup>.

14 Alice Primi est doctorante à l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

15

### Notes

1. "La femme comme l'homme est appelée à explorer le domaine de l'histoire ; il y a là, comme en toutes choses, place pour deux [...]", Henriette, *La Voix des Femmes*, n° du 20 avril 1848.
2. Notamment par des mesures légales telles que le "Décret sur les Clubs" du 28 juillet 1848, qui exclut les femmes au même titre que les mineurs, et le décret organique sur la presse du 17 février 1852, qui réserve la rédaction de journaux politiques aux seuls Français majeurs jouissant des droits civils et politiques.
3. Par exemple dans le journal satirique *Charivari* qui caricature le Club des Femmes d'Eugénie Niboyet en mai et juin 1848, puis les "femmes saucialistes" en avril, mai et juin 1849.
4. Le terme --anachronique-- de "féministe" me permet de désigner cet ensemble d'individues qui ont conscience de l'oppression de l'ensemble de leur sexe et revendiquent des droits pour recouvrer une certaine dignité, voire parvenir à l'égalité.
5. Eugénie NIBOYET, *Le Vrai Livre des Femmes*, Paris, Dentu, 1863, 246 p.
6. Elle multiplie les démarches pour retrouver l'indemnité littéraire qui lui a été retirée après juin 1848 et cherche en vain des subventions pour fonder un journal pour les femmes.
7. Mlle J. de MARCHEF-GIRARD, *Les Femmes, leur passé, leur présent, leur avenir*, Paris, Éditions Louis Chappé, 1860.
8. André LÉO (Léodile BÉRA), *La Femme et les mœurs. Monarchie ou liberté*, Paris, Éditions du Lérot, 1990 (1<sup>ère</sup> édition 1869), 166 p.
9. Jenny P. D'HÉRICOURT, *La Femme affranchie. Réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et aux autres novateurs modernes*, Bruxelles, Éditions Lacroix, 1860, tome 2, p. 123.
10. Mlle J. de MARCHEF-GIRARD, *Les Femmes, leur passé, leur présent, leur avenir*, ouv. cité, p. 36.
11. Maria DERAISMES, *Ève dans l'Humanité*, Paris, Éditions Côté-Femmes, 1990 (1<sup>ère</sup> édition 1891), p. 39.
12. Jenny P. D'HÉRICOURT, *La Femme affranchie...*, ouv. cité.
13. Maria DERAISMES, *Ève dans l'Humanité*, ouv. cité, p. 90.
14. André LÉO, *La Femme et les mœurs...*, ouv. cité, pp. 104-108.
15. *Ibidem*.
16. Maria DERAISMES, *Eve dans l'Humanité*, ouv. cité, conférence "La Femme et le Droit", p. 32.
17. Jenny P. D'HÉRICOURT, *La Femme affranchie...*, ouv. cité, p. 228.
18. André LÉO, *La Femme et les mœurs...*, ouv. cité, pp. 112-113.

***Pour citer cet article***

Référence électronique

Alice Primi, « “Explorer le domaine de l’histoire” : comment les “féministes” du Second Empire conçoivent-elles le passé ? », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index426.html>

---

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés